

MAIRIE DE GERMAGNY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an 2015, le 06 Oct à 20h30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de GERMAGNY au lieu ordinaire de ses réunions sous la Présidence de Monsieur JANDOT Alain, Maire.

Présents : Mme MONTILLOT Mireille, Mme MONTILLOT Valérie, M. JANDOT Rémi, M LABILLE Laurent, Mme DEMORTIERE Fabienne

Absents : M. MELOT Damien

Excusé : M LECLAIRE Loïc, Mme LECLAIRE Sylvie, M. ROUSSET Jean-Paul pouvoir à M. JANDOT Alain

Secrétaire de séance: Mme MONTILLOT Mireille.

Ordre du jour :

- Banquet du 11 Novembre 2015
- Numérotation des rues
- Tour de garde pour les élections régionales du 6 et 13 Décembre 2015
- Présentation du RPQS / Délibération
- Travaux d'enfouissement Sydesl / Délibération
- Avenant contrat affermage Saur / Délibération
- Décision Modificative budget commune pour caution / Délibération
- Point sur les demandes d'urbanisme
- Questions diverses

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil du 25 Août 2015.

Lecture du rapport d'activité de la commune entre le 25 Août 2015 et le 6 Octobre 2015

Banquet du 11 Novembre

Le restaurant La Jouvence à St Gengoux le National a été retenu. Pour les habitants de +65ans, le repas est offert sinon il coûte 35€. Du co-voiturage va être mis en place pour se rendre au restaurant.

Numérotation des rues

Les conseillers doivent faire si besoin des corrections au plan de numérotation proposé par le Maire.

Tour de garde des élections régionales du 6 et 13 Décembre 2015

Chaque conseiller s'inscrit pour une plage horaire sur les deux jours. Des remplaçants sont à prévoir.

Présentation et validation du RPQS/ Délibération 2015/26

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la

clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est publique et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif,
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDF du 26 juillet 2010.

Travaux d'enfouissement/Délibération 2015/27

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL),
- **DONNE** son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de 5700€HT, sous réserves d'éventuelles dépenses imprévues,
- **DIT** que cette contribution communale inscrite au budget communal au chapitre 65 sera mise en recouvrement à l'initiative du SYDESL,
- **AUTORISE** le Maire à modifier le contrat de fourniture en conséquences,
- **AUTORISE** le SYDESL à transmettre au fournisseur d'électricité suivant, EDF Collectivités, Service Client Est, TSA 80430, 54001 NANCY CEDEX, l'avis de modification de réseau d'éclairage public pouvant entraîner une variation tarifaire du contrat existant dont la référence est : 1-4KGP-4931, 2368973710, ou un avis de création d'un nouveau réseau d'éclairage public nécessitant la création d'un nouveau contrat,
- **SE RESERVE** par ailleurs le droit de souscrire un contrat d'électricité auprès du fournisseur de son choix, et autorise le Maire à engager les consultations nécessaires, le cas échéant.

Avenant contrat affermage/Délibération 2015/28

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, en attendant la prise de compétence de la Communauté de Communes Cote Sud Chalonnaise, de faire un avenant au contrat de la SAUR d'un an, jusqu'au 30 Juin 2017, pour l'entretien de la station d'épuration,
- **ACCEPTE** le projet d'avenant de la SAUR.

Décision Modificatives budget commune/Délibération 2015/29

Délibération annulée car elle a été effectuée au Conseil Municipal du 15 Juin 2015.

Demande d'urbanisme

Comme à tous les conseils, nous faisons le point sur toutes les demandes d'urbanisme.

Une demande a été formulée par l'EARL JANDOT pour la construction de deux poulaillers au lieu dit « sur paleau ».

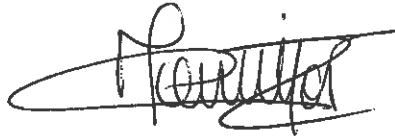
Questions diverses

- Remerciement de la famille MATHY,
- Remerciement de la Maison du Terroir pour la subvention,

- Démission de M Damien MELOT,
- Le 1 Octobre 2015, la réunion pour le PLUI a eu lieu à Germagny. Il y a 5 groupes de travail où à chaque fois un conseiller doit participer,
- Les heures d'Angélique SOULIE ont été réduites,
- Réflexion afin de trouver des fonds pour l'achat du deuxième radar pédagogique, le premier étant subventionné par les amendes de Police,
- Réunion effectuée par la Maire pour la mise en place du document unique,

Fin de la séance à 21h30.

Le secrétaire de séance



Le Maire

